

TICA-Smardt Chiller Group Inc – Déclaration sur la lutte contre l'esclavage dans la chaîne d'approvisionnement

Novembre 2023

INTRODUCTION

L'esclavage, la traite des êtres humains et le travail forcé sont des actes répréhensibles qui privent une personne de sa liberté et de sa dignité au profit d'une autre personne. C'est un véritable problème pour des millions de personnes dans le monde. Les gens sont détenus et exploités sous diverses formes d'esclavage et de travail forcé. Chaque entreprise risque d'être impliquée dans de tels crimes par le biais de ses propres opérations et de sa chaîne d'approvisionnement.

TICA-Smardt Chiller Group Inc et toutes ses filiales (collectivement « Smardt ») ont une approche de tolérance zéro à l'égard de l'esclavage moderne, de la traite des êtres humains et du travail forcé; Et nous sommes pleinement engagés à prévenir ces actions dans nos opérations et notre chaîne d'approvisionnement. Nous avons pris des mesures pour comprendre notre chaîne d'approvisionnement et ses risques d'esclavage, de traite des êtres humains et de travail forcé (ensemble, ils seront appelés « esclavage »), comme indiqué dans cette déclaration. Cette déclaration décrit nos actions entreprises pour comprendre les risques potentiels d'esclavage liés à notre activité et nos plans pour améliorer nos connaissances et mettre en œuvre des mesures pour prévenir l'esclavage.

NOTRE ENTREPRISE ET SES CHAÎNES D'APPROVISIONNEMENT

Smardt est un fournisseur mondial de refroidisseurs. Nous sommes dans l'industrie depuis 2004 et opérons à Singapour, en Malaisie, à Hong Kong, en Chine, en Australie, au Canada, en Allemagne et aux États-Unis.

Nous établissons une relation de confiance et d'intégrité avec nos fournisseurs, qui repose sur des facteurs mutuellement bénéfiques. En 2022, nous n'avons été informés d'aucune activité d'esclavage à l'encontre de l'un de nos fournisseurs, mais si nous l'avions été, nous aurions agi immédiatement contre le fournisseur et l'aurions signalé aux autorités compétentes.

ÉVALUATION DU RISQUE

Au cours de la dernière année, nous avons effectué une évaluation des risques de notre chaîne d'approvisionnement en tenant compte des éléments suivants :

- Les services commerciaux rendus par les fournisseurs
- L'indice de perception de la corruption 2022 (www.transparency.org)
- Rapport de recherche 2022 de Transparency International et de l'ONU DC sur la traite des êtres humains
- Office of Foreign Assets Control de la liste du Département du Trésor des États-Unis (OFAC)

Nous avons déterminé que nos fournisseurs sont situés dans les pays suivants, qu'ils présentent les expositions classées suivantes à la corruption et à la traite des êtres humains¹, et que nous avons examiné tous les fournisseurs par rapport à la liste de l'OFAC, comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

<u>Emplacement du fournisseur</u>	<u>Points de Corruption</u>	<u>Traite des êtres humains</u>	<u>L'OFAC</u>
Singapour	83	X	Non
Australie	75	X	Non
Chine	45	X	Non
États-Unis	69	Y	Non
Hong Kong	76	X	Non
Allemagne	79	Z	Non
Malaisie	47	X	Non
Pays-Bas	80	Z	Non
Canada	74	Y	Non
France	72	Z	Non
Royaume-Uni	73	Z	Non
Inde	40	58%	Non
Japon	73	X	Non

Aux fins de la traite des êtres humains, un « X » indique la proportion de la traite des êtres humains (54 %) dans la zone mondiale de l'Asie de l'Est et du Pacifique (Brunei Darussalam, Cambodge, **Chine**, Indonésie, **Japon**, **Malaisie**, Mongolie, Myanmar, Philippines, **Singapour**, Thaïlande, **Australie**, Fidji, État fédéral de Micronésie, Palaos et Îles Salomon, Tonga, Vanuatu) selon le rapport de l'ONU; Par conséquent, l'exposition spécifique par pays n'a pas été déterminée.

En Europe occidentale (Z), le rapport de l'ONU englobe l'**Allemagne**, l'Andorre, l'Autriche, la Belgique, Chypre, le Danemark, l'Espagne, la Finlande, la **France**, la Grèce, l'Irlande, l'Islande, l'Italie, le Liechtenstein, le Luxembourg, Malte, la Norvège, les **Pays-Bas**, le Portugal, le Royaume-Uni la Suède, la Suisse, la Turquie et l'Irlande du Nord, où le pourcentage de traite par le travail forcé est de 26 % contre 21 % (Y) en Amérique du Nord (**Canada**, **États-Unis**, Mexique, Amérique centrale et Îles des Caraïbes).

Smardt a choisi de consulter le score de corruption pour fournir un autre point de vue dans son analyse. Le score de l'indice de perception de la corruption mesure la corruption dans le secteur public en ce qui concerne la corruption, le détournement de fonds publics, l'utilisation d'une fonction publique à des fins privées sans en subir les conséquences, la protection juridique des personnes qui signalent des pots-de-vin et la corruption, des lois garantissant que les fonctionnaires divulguent leurs finances et leurs conflits d'intérêts, etc. Ce type de facteur donne une indication de la probabilité que l'esclavage soit facilement pratiqué ou non dans un pays. Plus le pointage se rapproche de 100, moins la corruption dans le secteur public est présente.

Aucun des fournisseurs de Smardt ne figuraient sur la liste de l'OFAC.

DILIGENCE RAISONNABLE DES FOURNISSEURS

Il ne suffit pas que Smardt s'appuie sur des rapports globaux sur les tendances dans des régions particulières ; C'est pourquoi Smardt préparera un questionnaire adressé à tous les fournisseurs actuels et futurs, afin d'obtenir des détails sur leurs pratiques de travail. Les fournisseurs devront également attester par écrit:

¹ (Transparency International, 2022)

- Ils n'utilisent aucune forme d'esclavage
- Leurs employés travaillent volontairement et ont le droit de s'absenter du travail
- Ils fournissent à chaque employé un contrat de travail qui contient un délai de préavis raisonnable pour mettre fin à son emploi
- Ils n'exigent pas que les employés déposent un dépôt/caution et ne retiennent pas leurs salaires pour quelque raison que ce soit
- Ils n'exigent pas que les employés remettent leur passeport ou leur permis de travail comme condition d'emploi

Le défaut d'un fournisseur d'attester de l'un des points ci-dessus entraînera un examen plus approfondi et potentiellement la résiliation du contrat.

SENSIBILISATION

Smardt sensibilisera son personnel par rapport aux problèmes liés à l'esclavage en collant des affiches dans nos installations et en leur envoyant des communications électroniques axées spécifiquement sur l'esclavage, expliquant :

- Notre engagement dans la lutte contre l'esclavage
- Les signes pouvant indiquer des cas potentiels d'esclavage ou de traite des êtres humains
- Comment les employés doivent signaler les soupçons d'esclavage

INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE ET PROCHAINES ÉTAPES

Smardt est dans un processus continu pour s'assurer que l'esclavage est éliminé de sa chaîne d'approvisionnement, notamment en formant les employés, en mettant à jour les contrats des fournisseurs et en approfondissant les zones à risque. Smardt se concentrera sur la formation des employés et l'analyse des fournisseurs dans les mois à venir, alors qu'il prépare sa prochaine déclaration sur l'esclavage.

Smardt a défini deux indicateurs clés de performance et de contrôle pour lutter contre l'esclavage dans notre organisation et notre chaîne d'approvisionnement, qui comprennent les éléments suivants, et s'ajoutera à ces indicateurs :

- Combien de fournisseurs ont un programme de sensibilisation et de formation concernant l'esclavage?
- Combien d'employés ont reçu une formation spécifique et savent comment signaler les soupçons d'esclavage?

Cette déclaration couvre la période du 20 mai 2022 au 31 décembre 2022 et a été approuvée par les conseils d'administration des entités suivantes en novembre 2023:

- TICA-Smardt Chiller Group Inc
- Smardt Inc
- Smardt Chillers Pty Ltd
- Smardt Chillers Inc.
- Kiltech Inc
- Smardt Chillers Pte. Ltée
- Smardt Malaysia SDN BHD
- Smardt-OPK Chillers GmbH
- TICA-Smardt Hong Kong Ltd
- Guangzhou Smardt Chiller Manufacturing Co., Ltd.

Albert Yam, administrateur du conseil d'administration